

Charte de l'IMRG Valais / Wallis

Lors des sorties et événements de l'IMRG Valais/Wallis et conformément au formulaire de décharge signé lors de l'adhésion à l'association, le membre engage sa propre responsabilité. Les motos doivent être assurées et correctement entretenues. La conduite en groupe se fait en respectant les autres participants ; tout comportement inadapté peut entraîner une exclusion de l'Indian Motorcycle Riders Group Valais/Wallis.

Généralités

Au sein de l'IMRG Valais/Wallis sont exigés :

- le respect de l'autre quelles que soient son origine, ses croyances religieuses ou culturelles ainsi que ses opinions politiques ;
- sur la route, un comportement responsable, lors des sorties officielles, mais également lors des sorties privées sous quelque signe distinctif de l'IMRG ou d'Indian Motorcycle que ce soit (port d'un t-shirt aux couleurs de l'association, par exemple). N'oubliez pas que vous représentez et véhiculez l'image de notre IMRG et de la marque Indian Motorcycle®.

Au sein de l'IMRG Valais/Wallis sont appréciés :

- l'ouverture d'esprit, la solidarité, la courtoisie, l'humour, l'engagement (votre IMRG aura toujours besoin d'aide dans l'organisation des sorties et événements).

Au sein de l'IMRG Valais/Wallis sont exclus :

- Le manque de respect d'autrui (misogynie flagrante, racisme, sectarisme, etc...),
- les comportements dangereux et/ou irresponsables sur la route tels que : ébriété, burn et wheeling, se la jouer perso lors d'une sortie, mise en danger d'autrui, etc...
- toute conduite sous "emprise" quelle qu'elle soit.

Lors des sorties de l'IMRG

Faire une balade avec les membres de l'IMRG, c'est avant tout profiter du travail des organisateurs qui ont donné de leur temps pour vous proposer une sortie entre amis et passionnés. Naturellement, la moindre des choses est de RESPECTER les organisateurs et leur travail.

Rappel : Chaque membre engage sa propre et entière responsabilité lors de la conduite d'un véhicule motorisé. Les motos doivent être assurées et correctement entretenues. La conduite en groupe se fait en respectant les autres participants ; tout comportement inadapté peut entraîner une exclusion de l'Indian Motorcycle Riders Group.

En cas d'accident dû au non-respect du code de la route, l'IMRG Valais/Wallis et son comité ne pourront, en aucun cas, être tenus pour responsables.

Conclusion

Il s'agit là de quelques principes de base pour garantir la sécurité de chacun et la bonne ambiance lors des différents événements. Le comité de l'IMRG se tient à votre disposition pour tout complément d'information.

Positionnement des patches

Voici quelques informations concernant le positionnement et l'utilisation des patches :

[IMRG_positionnement_des_patches.pdf](#)

Granges, le 19 décembre 2022

Le président :



Le Secrétaire :

